



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 09/07/2002 portant création de la spécialité Activités nautiques du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 23/09/2014,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité **Activités nautiques Voile** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP 033 14 0485	Monsieur AGBETOU Yoann 16/06/1989 ARGENTEUIL (95)
BP 033 14 0486	Monsieur D'AGOSTINI Romain 27/02/1987 LAVELANET (09)
BP 033 14 0487	Monsieur DELCELLIER-GENIEZ Basile 21/06/1993 CHAMBERY (73)
BP 033 14 0488	Monsieur GUILLOU Iwan 26/06/1985 BREST (29)
BP 033 14 0489	Monsieur MONFORT Yoan 21/11/1988 CHEVREUSE (78)
BP 033 14 0490	Monsieur PICCOLINO Ugo 12/01/1988 BRIANCON (05)
BP 033 14 0491	Monsieur PLIER DI MASCIO Nicolaï 08/12/1989 DRANCY (93)

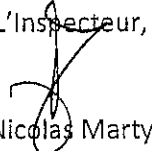
Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES

Le 23/09/2014

P/ Le Directeur de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale

L'Inspecteur,



Nicolas Marty